



Gilets Jaunes et syndicats mêmes revendications, même combat !

Tous ensemble pour gagner dès le 5 février Rejoignez nous !

La colère des gilets jaunes est légitime, c'est celle de la population, c'est le refus de l'austérité.

Ne lâchons pas ! Il ne faut pas que le président des riches puisse appliquer son programme de démolition des retraites, de la fonction publique, des droits des chômeurs, de la protection sociale et des libertés.

L'argent ne manque pas puisque, en France, 32 milliardaires possèdent autant que les 29 millions de français les plus pauvres (Oxfam). Les dividendes versés aux actionnaires explosent, de plus ils sont gavés d'argent public : CICE, ISF... et 100 milliards d'évasion fiscale.

**Stop au racket au profit d'une minorité de privilégiés,
il faut rétablir la justice sociale :**

- ➔ **Augmentation immédiate des salaires, des traitements, des minima sociaux, des allocations et des retraites de 300 € brut**
- ➔ **Suppression de la hausse de la CSG pour les retraités**
- ➔ **Suppression du CICE pour les groupes du CAC 40 et rétablissement de l'ISF**
- ➔ **Conforter et rétablir le service public au service de la population dans tout le territoire**
- ➔ **Stop au projet Macron contre nos droits à la retraite**
- ➔ **Arrêt des licenciements et des fermetures d'entreprises qui impactent aussi les commerçants, les artisans, les paysans...**
- ➔ **Non à la loi anti manifestation et antigreve**

**Dans l'unité, nous appelons à la grève et à la manifestation,
pour imposer nos revendications.**

**Tous ensemble on lâche rien,
Mardi 5 février 10h30 Place Cadelade au Puy en Velay**

Pour préparer cette action, pour aller plus loin ensemble, organisons partout sur les ronds points, sur les lieux de travail, dans les localités, des assemblées communes, pour échanger, dialoguer, décider.



30 janvier 2019

Le 5 Février, toutes et tous mobilisés

Gouvernement et patronat restent sourds aux besoins de la population et aux revendications des travailleurs. Ils portent l'entière responsabilité de la grogne actuelle.

Dans nos secteurs industriels de nombreuses luttes sont menées par les travailleurs, tels que les conflits chez EDF contre la privatisation des barrages hydroélectriques, dans le nucléaire avec plus de 100 points de revendications (dont une partie a été gagnée le 23 janvier), dans le thermique à flamme chez EDF et UNIPER avec des travailleurs en grève reconductible comme sur Gardanne depuis le 7 décembre 2018, à Cordemais, Le Havre et Saint Avold.

Un conflit d'ampleur s'est engagé dans les stockages gaz de Storengy depuis une dizaine de jours, reprenant les revendications transverses à toute la branche professionnelle des IEG sur le pouvoir d'achat couplé à des cahiers de revendications locaux.

Nous pouvons aussi rappeler le mouvement du printemps 2018, à la distribution, sur les questions essentielles pour les citoyens du service public de l'énergie, des salaires, de la reconnaissance et pour l'amélioration des conditions de travail des agents. Dès lors les directions ont répondu par la seule répression syndicale.

Les différentes manifestations et initiatives menées par les retraités et les inactifs pour leur pouvoir d'achat, la suppression de l'augmentation de la CSG ou l'amélioration des prestations CAMIEG participent aussi de cette période d'insatisfaction sociale grandissante.

Dans ce contexte, la Fédération Nationale des Mines et de l'Energie CGT appelle l'ensemble des salarié-e-s et retraité-e-s/pensionné-e-s, à s'emparer de la journée de grève généralisée interprofessionnelle du 5 février 2019 pour créer les conditions de l'élévation du rapport de force et revendiquer :

- **Une augmentation de tous les salaires et pensions ainsi que des minima sociaux : Pour les**

travailleurs de l'énergie : atteindre une entrée de grille de salaire pour à 1 800 € (GF1 NR10 pour les IEG).

Pour les retraités : l'augmentation des salaires alignée sur le salaire moyen et pour les IEG le minima pension au NR 100 (il n'a pas augmenté depuis 10 ans), c'est du ressort des patrons des IEG.

- **Le développement des services publics, partout sur le territoire, en réponse aux besoins de la population, avec des moyens suffisants en personnels pour un bon exercice de leurs missions issues des préconisations pour un service public de l'énergie.**
- **L'arrêt des répressions syndicales dans toutes les entreprises.**
- **Le respect des libertés publiques tel que le droit de manifester remis en cause par le gouvernement.**

Le 5 février 2019, la Cgt et L'UFICT Cgt Energie 43 appelle les salarié-e-s à 4h à minima de grève et à participer aux initiatives d'actions pour généraliser la grève Dans toutes les entreprises

AG a 9 h site de Sainte Catherine au puy en Velay

Contact

01 55 82 78 00
lutttes@fnme-cgt.fr

www.fnme-cgt.fr



FNME CGT

263 rue de Paris 93516
MONTREUIL Cedex

#Fédérer les Énergies

